

Guide de mise en œuvre de la co-intervention à l'usage des enseignants de mathématiques, physique-chimie, français et enseignements professionnels

La co-intervention

- Une modalité pédagogique de mise en œuvre des référentiels et des programmes dans laquelle deux enseignants interviennent ensemble dans un même lieu au même moment ;
- Un projet d'enseignement élaboré en commun et en amont de la co-intervention proprement dite ;
- Une modalité d'enseignement assurée par les enseignants d'enseignements généraux (français, mathématiques, physique-chimie) et d'enseignements professionnels de la classe.

La prescription institutionnelle

- Une présence simultanée des enseignants devant les élèves, prescrite dans [la grille horaire](#)

Sur avis du conseil pédagogique, d'autres enseignements généraux peuvent intervenir en terminale : HG, EMC, LV, Arts appliqués, EPS (cf. arrêté du 1^{er} mars 2021)
- Un ancrage professionnel conforme au Référentiel des Activités Professionnelles (RAP) ;
- Des objectifs de formation conformes aux programmes et aux référentiels ;
- Des modalités d'intervention variées.

Les incontournables

- Une démarche qui s'inscrit dans la progression de chaque discipline ;
- Un temps de concertation en amont pour élaborer la progression (ou plan de formation) ;
- Une organisation à définir en fonction du plan de formation élaboré : horaire hebdomadaire ou par quinzaine, horaire regroupé par période, semaine banalisée... ;
- Une analyse réflexive et documentée sur l'action engagée pour la pérenniser ou la faire évoluer.

Une démarche possible

- Recherche avec l'équipe pédagogique de la classe, à partir du RAP, des situations professionnelles problématisées pouvant permettre de développer des compétences et savoirs des disciplines générales et professionnelles ;
- Parmi celles-là, repérage de celles pouvant donner lieu à des séances de co-intervention ;
- Constitution du ou des binôme(s) de co-enseignants pour les situations retenues ;
- Définition des modalités de mise en œuvre (durée, lieu, matériel, intervenant extérieur éventuel dans le cadre d'un projet...);
- Élaboration d'un plan de co-intervention et d'un calendrier ;
- Définition des stratégies pédagogiques à mettre en œuvre ;
- Élaboration des séquences et scénarisation des séances.

Fiche guide pour l'élaboration du plan de co-intervention

Je suis professeur de lycée professionnel en enseignement général (français, mathématiques ou physique- chimie) ou en enseignement professionnel et je vais devoir enseigner en co-intervention à partir de la prochaine rentrée. Quelles sont les questions à me poser ?

➤ Comment préparer ma rencontre avec le(les) collègue(s) concerné(s) ?

- Si j'enseigne le français ou les mathématiques en CAP ou en baccalauréat professionnel, et la physique-chimie en baccalauréat professionnel, je fais le point sur ce que je sais du domaine professionnel, et plus particulièrement du référentiel d'activités professionnelles, dans lequel je suis amené à co-intervenir : <http://eduscol.education.fr/cid47633/les-diplomes-professionnels.html>

Conseils : élaborer une fiche « métier¹ » à partir de la lecture du référentiel de la filière concernée et identifier les croisements possibles avec le programme de ma discipline.

- Si je suis professeur en enseignement professionnel, je prends connaissance du programme de français ou de mathématiques ou de physique-chimie et j'identifie les capacités et connaissances de ces programmes, intervenant dans les activités professionnelles du référentiel de l'enseignement professionnel que j'assure.
- Afin de faciliter leur compréhension, mon(ou mes) collègue(s) concerné(s) et moi nous nous présentons mutuellement le référentiel professionnel ou le programme de la discipline concernée.
- À partir de cette présentation, je détermine avec quel(le) collègue je vais pouvoir co-intervenir.

➤ Questions à envisager lors de la préparation du plan de co-intervention :

- Comment pouvons-nous croiser programmes et référentiels ? Quelles situations pouvons-nous identifier qui permettent de construire des apprentissages attendus à la fois par le référentiel et par le programme de l'enseignement général concerné ? Quel projet (annuel ou pluriannuel) pouvons-nous réaliser ensemble ?
- Quels espaces allons-nous utiliser (salle ordinaire, atelier, salle informatique, autre) ? Si la co-intervention a lieu en atelier, que doit savoir le professeur d'enseignement général des règles d'hygiène et de sécurité ?
- Quelle organisation dans le temps est la plus propice à la réalisation de nos objectifs ? Horaire hebdomadaire ? Horaire par période (quinzaine, mois) ? Horaire groupé ?
- Quel temps et quels moments de concertation devons-nous prévoir ? Quels documents pouvons-nous élaborer pour le suivi de la co-intervention ?
- Comment interviendrons-nous ? En même temps devant le groupe ? L'un(e) en appui de l'autre ? L'un(e) et l'autre en circulant auprès des élèves travaillant en groupes ?
- Qu'attendons-nous de la co-intervention ? Comment allons-nous en analyser les effets ?

➤ Questions à envisager pour la mise au point du plan de co-intervention :

- Mon établissement a-t-il déjà fait des choix en conseil pédagogique sur l'organisation de la co-intervention (par filière, pour toutes les filières, pour chaque binôme, en classe entière, en groupes) ?
- Quelles contraintes pour l'emploi du temps supposent les modalités et le calendrier de la co-intervention envisagés ?
- Si la co-intervention prévoit une réalisation, celle-ci nécessitera-t-elle des moyens supplémentaires, des autorisations ...?

¹ Voir également les fiches métiers de l'Onisep.